Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Engager la transition

Le récit des acteurs municipaux

En Pays de la Loire, le changement de modes de vie devient une science

Comment **Lacapelle-Cabanac** mène un ambitieux projet d'écoquartier

Bas-Rhin : **Sauer-Pechelbronn,** un Tepos au galop

N°126 - PRINTEMPS 2020

Covid-19 et transition écologique

MICHEL MAYA,
ADMINISTRATEUR DU CLER
ET MAIRE DE TRAMAYES

Le moins que l'on puisse dire est que nous vivons une époque mouvementée. La crise sanitaire mondiale est là pour nous rappeler que nous habitons tous sur la même planète et que nous n'avons pas de planète B. Elle montre aussi l'interdépendance de tous nos systèmes. Avec nos moyens modernes de communication, mais aussi de distribution d'énergie et d'eau courante, nous sommes en droit de nous demander comment nos anciens ont pu survivre à la grippe espagnole et à la Première Guerre mondiale il y a seulement un siècle.

Ils étaient sans doute beaucoup plus résilients et plus proches de la nature. Il y avait bien une mondialisation, mais elle n'était pas aussi développée qu'aujourd'hui. Cette crise majeure pourrait bien être l'occasion de remettre des pendules à l'heure et de s'interroger fortement sur notre mode de vie, de penser beaucoup plus local. Cette fragilité mondiale, favorisée en définitive par des transports devenus presque incontrôlés, nous démontre que les territoires autonomes, pour ne pas dire en autarcie, seraient mieux armés pour résister. On vit maintenant un confinement quasi mondial pour lutter contre le mal.

Au CLER, on sait parfaitement que le modèle actuel ne pourra perdurer et qu'il faudra bien en changer. Faut-il attendre d'autres crises encore plus graves pour que la prise de conscience soit réelle ? Une chose semble certaine : il y aura un avant et un après. Si la crise que nous vivons est particulièrement éprouvante, elle doit donner à réfléchir à de nombreuses personnes. Des questions fondamentales sur notre mode de vie devraient émerger.

La lueur d'espoir réside dans le fait que les questions de gestion de la transition écologique vont prendre encore plus d'acuité. À nous, acteurs engagés de longue date sur cette voie, d'orienter notre humanité.

NOTRE ÉNERGIE : édité par le CLER mundo-m
47 avenue Pasteur
93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Lebrun
Rédactrice en chef : Cynthia Kari **Ont participé à ce numéro :** Claire Baudiffier, Cynthia Kari, Claire Le Nestour **Édition :** Claire Baudiffier **Création & réalisation graphique :** Audrey Elbaz
Photo de couverture : Thierry Fournier **INSS :** 2679-2079

ADEME Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Liberté • Égalité • Fraternité République Française
Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Imprim'Vert

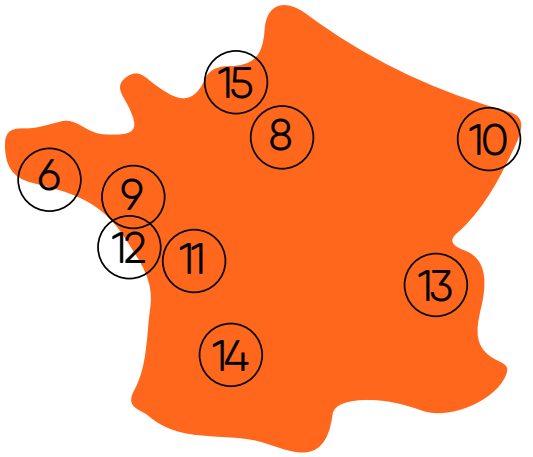

Le récit de la transition énergétique par les acteurs municipaux

Les nouveaux mandats municipaux offrent l'opportunité d'écouter et prendre en compte les aspirations des habitants à la transition écologique, et de les mettre en perspective avec les initiatives mises en place par les collectivités et les acteurs de la transition dans les territoires. Pour ce numéro spécial consacré aux municipales, la revue du CLER a interrogé les différents acteurs sur leur appropriation de la transition énergétique et sur les initiatives locales mises en œuvre pour accompagner les mutations nécessaires et engager des modèles de développement plus durables, plus ambitieux et plus équitables.

4
« Les projets de transition énergétique portés localement génèrent une valeur locale considérable »
ENTRETIEN AVEC YANNICK RÉGNIER, RESPONSABLE DE PROJETS AU CLER

6 MORBIHAN
Espace info habitat : un lieu pour y voir plus clair sur les projets de rénovation

7 FRANCE
Des actions pour sortir durablement les ménages de la précarité énergétique

8 YVELINES
Des Yvelinois déterminés à réduire leur empreinte écologique

9 LOIRE-ATLANTIQUE
En Pays de la Loire, le changement de modes de vie devient une science

10 BAS-RHIN
Sauer-Pechelbronn, un Tepos au galop

11 DEUX-SÈVRES
Impulser des projets d'énergies renouvelables

12 VENDÉE
Un réseau départemental pour accompagner les intercommunalités dans la mise en œuvre du PCAET

13 ISÈRE
Mobiliser des ressources additionnelles par la coopération

14 LOT
Comment Lacapelle-Cabanac mène un ambitieux projet d'écoquartier

15 SEINE-MARITIME
À Malaunay, la participation accélère

+

16 **Tribunes**

18 **Actualités**

22 **Boîte à outils**

YANNICK RÉGNIER

« Les projets de transition énergétique portés localement génèrent une valeur locale considérable »

Le responsable de projets au CLER explique pourquoi et comment la transition est créatrice de valeurs et moteur de développement économique et territorial.

Que veut-on dire quand on parle de création de valeur avec la transition énergétique territoriale ?
Au départ, on parlait surtout de la valeur monétaire et des retombées économiques. Maintenant, on aborde aussi les valeurs au pluriel parce que mener la transition sur un territoire, c'est se poser la question de nos besoins fondamentaux et de ce à quoi nous attribuons de l'importance. Oui, la transition est créatrice de valeurs et moteur de développement. Mais par ailleurs, le développement économique ne peut plus se faire comme avant. Les modèles économiques des entreprises doivent évoluer (vers l'économie circulaire, de la coopération…) et les élus doivent changer leur manière de mener leurs politiques publiques et penser le développement territorial différemment.

Vous donnez l'exemple suivant : pour un territoire de 50 000 habitants, la facture énergétique s'élève à 120 millions d'euros. En engageant la transition énergétique, on va la réduire et relocaliser l'énergie…
Les territoires ont rarement conscience de ce montant (2 000 à 3 000 euros par personne), payé par les habitants, les entreprises et les collectivités. Chiffrer la facture énergétique territoriale incite à agir. Diminuer les consommations, ce sont des factures moins chères et une protection contre les hausses des prix. Produire localement de l'énergie, c'est créer de l'activité locale et une source de revenus. Dans un rapport, l'Ademe a estimé que la transition pourrait créer 50 000 emplois supplémentaires dans les Hauts-de-France[1].

Comment expliquer que la transition énergétique peut générer d'autres valeurs qu'économiques ?
Pourquoi une collectivité investirait-elle dans un parc éolien ? Son objectif n'est pas de faire de l'argent et les développeurs privés connaissent leur métier. Les projets énergétiques peuvent être un moyen au profit d'autres objectifs du territoire : amélioration de la cohésion sociale, renforcement de la vitalité démocratique, réduction des impacts environnementaux, gestion durable de l'agriculture… L'énergie touche à de nombreux enjeux de développement.

La collectivité doit-elle se saisir de la transition comme levier pour poursuivre d'autres objectifs de politique publique ?
L'installation de grands projets énergétiques générera toujours des retombées au profit de la collectivité, qui seront utilisées au bénéfice de l'intérêt général. Mais la fiscalité et les loyers ne représentent que 35 % des recettes locales potentielles. Les collectivités peuvent actionner un autre levier d'ancrage de la valeur, en investissant au capital des sociétés. En augmentant leurs recettes, elles auront la capacité de mieux traiter des problématiques plus complexes et moins faciles à financer, comme la mobilité durable ou la précarité énergétique.

Le modèle de portage des projets d'énergies renouvelables a-t-il une influence sur les retombées locales ?
Quand un parc éolien est mis en place, de la valeur est créée par la construction, l'exploitation et le financement. La question à se poser pour chaque poste est : quelle part de la valeur générée reste sur le territoire ? Une étude allemande[2] observe que le portage local d'un projet éolien génère huit fois plus de valeur locale qu'un portage externe. On voit donc bien l'intérêt de consentir initialement à un important investissement local. Qui est en capacité de porter ces projets ? Ce sont ceux que nous appelons les opérateurs énergétiques territoriaux. Généralement, il faut les créer, mais parfois, c'est une structure existante qui prend ce rôle en charge. On peut citer l'exemple réussi de la coopérative agricole des Fermes de Figeac, qui a commencé par un projet, et en a développé d'autres petit à petit (solaire, éolien, méthanisation…).

Ces initiatives doivent-elles être accompagnées par la collectivité ?
Les collectivités locales ont rarement les compétences pour accompagner les porteurs. L'enjeu est de mutualiser les compétences nécessaires au sein de structures tierces pour les appuyer. Ce sont les réseaux régionaux associés à Énergie partagée, les syndicats d'énergie, les associations spécialisées… Il n'y a pas de modèle unique. L'intervention de l'Ademe ou des Régions est aussi déterminante.

Le manque de moyens humains dans ces petites collectivités sur ces sujets est-il un problème ?
Quelque part oui. Les grands projets d'énergies renouvelables se situent majoritairement dans les territoires ruraux. Or, c'est là qu'il y a le moins d'ingénierie pour les prendre en charge. Pourtant, quand on comprend que des projets portés localement génèrent une valeur locale considérable, on se dit qu'accompagner le développement de la capacité des territoires à se porter acteur de la production d'énergies, c'est une politique de développement rural et de cohésion territoriale, plus qu'une politique environnementale. Dans certains territoires, il n'y a aucun autre levier de développement !

Comment peut-on faire participer le citoyen ?
La transition énergétique sera territoriale et sociétale ou ne sera pas. Nos modes de vie sont en train d'évoluer. Le citoyen est au cœur de tout cela. En outre, les habitants supportent de moins en moins que des grands projets énergétiques arrivent sur le territoire en tombant du ciel. Il y a une nécessité de construire avec eux. La qualité de la concertation autour des projets est importante : tout le monde doit être au courant de ce qu'il va se passer et doit pouvoir donner son avis. Il faut aussi offrir différentes conditions de participation : du financement participatif en prêt, simple et peu risqué, jusqu'à l'investissement au capital, plus complexe et rémunérateur.

Concernant la méthanisation, on remarque aussi une résistance forte, alors même que ces projets sont souvent portés par des agriculteurs du territoire. Que se passe-t-il ?
Il y a une dimension « pas dans mon jardin ». Les élus et agriculteurs avec lesquels nous travaillons remarquent qu'il est de plus en plus difficile de dialoguer de manière apaisée. Il y a un enjeu démocratique à l'échelle des territoires à construire une vision collective qui donne envie et à mener des projets en commun pour la concrétiser. C'est ainsi que l'on retissera le lien social et c'est le sens de la démarche des Territoires à énergie positive.

(1) « Enjeux énergétiques et emplois en Hauts-de-France », Ademe, mai 2018. (2) « La création de valeur régionale dans l'industrie éolienne : l'exemple de la Hesse du Nord », Office franco-allemand pour la transition énergétique, février 2017.

RECUEILLI PAR CLAIRE BAUDIFFIER, JOURNALISTE

MORBIHAN

Espace info habitat : un lieu pour y voir plus clair sur les projets de rénovation

Lorient Agglomération a mis en place un guichet unique d'information et de conseil des particuliers sur les projets de rénovation énergétique de leur logement.

À l'initiative de Lorient Agglomération, et aux côtés de l'Agence départementale d'information sur le logement et de l'Agence locale de l'énergie et du climat, un Espace info habitat a pu voir le jour en 2016 pour orienter les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique de leur logement. L'enjeu principal était de faciliter leur parcours de rénovation, du contact initial jusqu'à la fin des travaux, voire au-delà.

« *Cette plateforme locale est située à côté de la Maison de l'agglomération et regroupe un ensemble de services autour de l'habitat et de l'urbanisme pour répondre aux demandes des ménages. Plus besoin de courir aux quatre coins de la ville pour avoir toutes les informations, c'est efficace et les résultats sont là avec une augmentation significative du nombre de ménages qui viennent à l'Espace info habitat* », précise Jean-Paul Aucher, vice-président délégué à l'énergie de Lorient Agglomération et conseiller municipal de Lorient.

« *Nous avons voulu développer, dans l'agglomération, une synergie de compétences sur les questions énergétiques, en agrégeant les partenaires associatifs, les collectivités et les communes adhérentes* », ajoute-t-il. D'ailleurs, les services de l'agglomération et leur réseau d'animation territorial proposent régulièrement des formations et des temps forts de sensibilisation à destination du grand public, du monde associatif, des élus et des équipes techniques. « *On ne peut pas se permettre d'être hors-sol sur ces sujets.* »

« Désengagement de l'État »

Si cet exemple permet de mettre en avant un modèle possible de déploiement du Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) au niveau local, il n'en demeure pas moins que ce type d'initiative réussie peut être mis à mal par un principe de financement devenu plus complexe. « *En effet, les modifications du financement public risquent de se traduire par des baisses drastiques de budget*, poursuit Jean-Paul Aucher. *On sent bien que l'État s'est désengagé du financement du SPPEH pour le faire reposer sur les Certificats d'économie d'énergie, via le programme Sare* (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique, ndlr), *et sur les collectivités. Ce choix risque de fragiliser l'écosystème de la rénovation.* »

Et les enjeux sont de taille. Rappelons que le Plan de rénovation énergétique des bâtiments a fixé des objectifs élevés, avec plus de 500 000 logements à rénover tous les ans. Une promesse jugée difficile à tenir si les choix méthodologiques de comptabilisation des rénovations sont biaisés et si les outils de financement sont inadaptés.

PAR CYNTHIA KARI, RESPONSABLE COMMUNICATION AU CLER

Web-séminaire Tepos en action

Le 3 décembre 2019, Lorient Agglomération et l'association Alisée ont témoigné lors d'une téléconférence Tepos en actions sur le thème « Construire un argumentaire pour un Service public de la performance énergétique de l'habitat pertinent et efficace, et le défendre localement ». Pour ce faire, comment s'organiser et avec qui ? Quelles actions mener ? Quels messages et arguments porter en faveur du SPPEH ? Pour quels résultats ?
À découvrir dans le replay du Web-séminaire : www.territoires-energie-positive.fr/echanger/8eme-teleconference-tepos-en-actions

FRANCE

Des actions pour sortir durablement les ménages de la précarité énergétique

Pour que la transition énergétique soit aussi sociale, les membres du Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement ont synthétisé des mesures phares à destination des acteurs locaux.

En France, 5,6 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique et 7,4 millions de logements sont des passoires énergétiques, c'est-à-dire mal isolées et inchauffables à un coût abordable. La moitié est occupée par des ménages aux revenus modestes (inférieurs au troisième décile). « *Les mauvaises performances thermiques de ces logements, combinées à la vétusté des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, gonflent les factures d'énergie de ces citoyens et accentuent leur pauvreté* », insiste Marie Moisan, animatrice du Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement (Rappel). Pourtant, la solution pour sortir durablement ces ménages de la précarité énergétique est connue : mettre en place et financer un grand plan de rénovation énergétique des logements.

Quatre axes d'actions

La rénovation énergétique des logements, à condition de l'aborder comme un investissement d'avenir et non comme une dépense sèche, est sans aucun doute l'une des meilleures manières d'augmenter à la fois le confort et le pouvoir d'achat des ménages aux budgets serrés, tout en luttant contre le gaspillage d'énergie et le changement climatique. « *Il y a urgence à passer à la vitesse supérieure, et à déployer tous les leviers d'action au niveau local. L'approche est à double détente, à la fois en intervenant massivement sur le parc de logements pour le rendre plus performant, mais aussi en soutenant financièrement et en accompagnant les ménages les plus modestes* », souligne Marie Moisan.

Dans son Cahier de propositions destinées aux acteurs locaux, élaboré avec ses membres, le Rappel a identifié quatre axes d'actions pour permettre aux municipalités d'en finir avec la précarité énergétique. « *Ces mesures passent par le repérage des ménages concernés, la coordination des acteurs au niveau local, la réalisation de travaux de rénovation performants et des actions d'accompagnement à destination des locataires.* » Si les conséquences de la précarité énergétique sont sociales, économiques, sanitaires, environnementales, elles sont aussi individuelles et collectives. « *Il existe peu de sujets qui percutent aussi directement et concrètement les préoccupations des Français : la lutte contre la précarité énergétique est en effet le meilleur point d'articulation entre justice sociale et écologie* », conclut Marie Moisan.
Pour consulter le Cahier de propositions : www.precarite-energie.org

PAR CYNTHIA KARI, RESPONSABLE COMMUNICATION AU CLER

Le Slime repère les ménages en précarité énergétique

Le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (Slime), coordonné par le CLER au niveau national, est un dispositif permettant d'organiser les actions de lutte contre la précarité énergétique pour massifier le repérage des ménages et faciliter leur orientation. 41 collectivités volontaires se sont dotées du dispositif : parmi elles, on compte par exemple huit villes et métropoles, une douzaine d'intercommunalités et dix départements. À l'échelle des communes et des intercommunalités, le Slime peut par exemple s'inscrire dans un Programme local de l'habitat ou dans un Plan climat air énergie territorial. Le dispositif est souvent piloté par un service chargé du logement, des affaires sociales ou de l'énergie et du développement durable.
www.lesslime.fr

YVELINES

Des Yvelinois déterminés à réduire leur empreinte écologique

Retour sur le concours « zéro déchet » organisé auprès de 54 communes de ce département francilien.

S'il est difficile de transformer l'empreinte écologique de toute une population, certains changements peuvent avoir un impact fort sur l'empreinte écologique individuelle. C'est le cas notamment des quantités de déchets produites… Comment ? En systématisant le recyclage et l'usage de matériaux recyclés ou de seconde main, en achetant moins ou d'occasion, en compostant ou en surveillant les dates de péremption des aliments…

190 foyers mobilisés

En 2017, un premier défi avait été lancé par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec) et l'association Magny en transition. Puis, de septembre à décembre 2019, dans le cadre d'un concours « zéro déchet » initié par trois collectivités – Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles Grand Parc, Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (et prochainement Rambouillet Territoires) –, quelque 190 foyers se sont prêtés à l'exercice de la maîtrise de leurs déchets. L'objectif ? S'engager à peser chaque semaine sa poubelle d'ordures ménagères tout en adoptant des écogestes efficaces. En parallèle, des ateliers pratiques mensuels, des retours d'expérience et des challenges réguliers ont permis d'accompagner les participants dans leur transition vers le zéro déchet.

« *L'enjeu principal a été de mobiliser sur un temps long les collectivités qui financent et participent à ce défi, mais aussi les partenaires associatifs et les familles engagées*, développe Maria Diaz-Muñoz, chargée de mission énergie et animation à l'Alec de Saint-Quentin-en-Yvelines. *Cette démarche ne pourrait pas non plus fonctionner sans l'implication des associations partenaires ni le soutien des collectivités qui relaient les messages clés via leurs canaux de diffusion et nous apportent un support logistique.* »

-31 % de déchets ménagers

Une mobilisation réussie, puisqu'à la fin du parcours coordonné, les 54 communes yvelinoises engagées dans le défi ont constaté une réduction globale de leurs déchets ménagers de l'ordre de 31 %. « *Ce type de concours propose une formidable approche gagnante pour tous les acteurs impliqués et a tendance à faire tache d'huile. Aujourd'hui, ce sont les collectivités qui nous sollicitent directement au niveau de l'Alec pour porter la mise en place de projets similaires* », se réjouit Maria Diaz-Muñoz.

Des défis ludiques tels que celui-ci sont portés un peu partout sur le territoire national et participent bien souvent à des stratégies zéro déchet qui s'inscrivent pleinement dans les enjeux de la transition écologique et de l'économie circulaire.

www.alecsqy.org

PAR CYNTHIA KARI, RESPONSABLE COMMUNICATION AU CLER

Zoom sur Défi Déclics

Le programme Déclics (Défis citoyens locaux d'implication pour le climat et la sobriété) propose au grand public un ensemble de défis pour agir concrètement et de façon ludique pour le climat : énergie, modes de consommation, alimentation, déchets, mobilité… autant de thématiques dans lesquelles s'investir pour faire bouger les choses ! Coordonné au niveau national par le CLER, Déclics succède au défi de sobriété énergétique Familles à énergie positive (Faep). Depuis sa création en 2009, Faep a permis à plus 40 000 foyers de se mobiliser afin de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre et de réduire leurs factures d'énergie.
www.defis-declics.org

LOIRE-ATLANTIQUE

En Pays de la Loire, le changement de modes de vie devient une science

La communauté de communes Erdre et Gesvres a intégré un programme visant à expérimenter des coopérations sur les territoires et accélérer les changements de modes de vie.

Réduire les consommations énergétiques de 50 % et augmenter la part d'énergies renouvelables. Face à l'urgence climatique, la ligne à adopter pour les vingt-cinq prochaines années est claire. Reste à savoir comment mobiliser la société civile pour y arriver. C'est le but du programme de Transition énergétique et sociétale (TES) lancé en 2015 au sein du collège des transitions sociétales hébergé par l'école d'ingénieurs IMT Atlantique. Pour sa seconde phase démarrée en 2018, le programme de recherche-action s'appuie sur trois nouveaux territoires d'expérimentation, dont la communauté de communes d'Erdre et Gesvres.

« *Notre particularité est d'avoir un conseil de développement actif depuis plus de dix ans*, souligne Marion Richarté, responsable du service développement durable. *C'est grâce à lui que nous avons élaboré notre Plan climat et notre stratégie de développement durable de façon très participative.* » Depuis son entrée dans le programme TES, la collectivité utilise les échanges avec les représentants des autres territoires observés (Redon agglomération et la communauté de communes du Pays de Pouzauges) pour accélérer les transitions.

L'intercommunalité a ainsi pu passer sa stratégie développement durable sous la grille des modes de vie établie par le programme. « *Il y a six leviers qui permettent de changer les comportements des habitants : les représentations, les habitudes, les réglementations, les objets et systèmes (comme la possibilité de louer des vélos électriques), les infrastructures (comme les pistes cyclables) et le système économique et social (qui peut favoriser les circuits courts par exemple).* »

Favoriser le faire ensemble

Pour favoriser le faire ensemble, la communauté de communes travaille à la création d'un réseau d'appui aux porteurs de projets. Cette fabrique réunira une quinzaine de personnes, acteurs du territoire ou salariés des structures partenaires du programme. L'idée ? Construire une banque de projets et accompagner les citoyens, associations, acteurs économiques ou agricoles qui souhaitent s'engager. « *Les porteurs de projets auront un référent et un groupe opérationnel d'appui qui les aideront à se poser les bonnes questions et entrer en relation avec des personnes ressources* », précise Marion Richarté. Si ce réseau n'a pas vocation à financer des actions, la collectivité réfléchit aussi au lancement d'une fondation qui disposerait de fonds publics, privés et participatifs pour donner un coup de pouce aux initiatives qui en auraient besoin.

Au-delà des outils construits au sein du programme, les entretiens menés par Samuel Aubin, sociologue et cofondateur du programme TES, ont aussi permis à l'intercommunalité d'identifier certaines problématiques. Les experts ont ainsi souligné le risque de fracture entre des communes du sud, proches de Nantes et où le foncier est plus cher, et les autres, où les revenus sont plus faibles. « *Le risque est que les différences deviennent de plus en plus criantes*, résume Marion Richarté. *La cohésion sociale doit rester au cœur des préoccupations pour accompagner les plus fragiles face à la crise énergétique et sociétale.* »

PAR CLAIRE LE NESTOUR, JOURNALISTE

BAS-RHIN

Sauer-Pechelbronn, un Tepos au galop

Après avoir utilisé l'outil Destination Tepos, la communauté de communes a placé la sobriété énergétique au cœur de son Plan climat et de son Contrat de transition écologique.

D'un « TEP » à l'autre, il n'y a parfois qu'un pas… ou un jeu de plateau. C'est un peu l'idée qui a guidé la communauté de communes de Sauer-Pechelbronn, dans le Bas-Rhin. *« À la fin de toutes les actions menées dans le cadre des TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte), on s'est dit qu'il était dommage de s'arrêter là »*, raconte Frédérique Weber, chargée de mission environnement et développement local à la communauté de communes.

Une participation aux rencontres Tepos et une formation au CLER plus tard, Frédérique Weber et son collègue ont réuni les élus de l'intercommunalité en conseil extraordinaire fin 2018. Au programme : Destination Tepos, un jeu de plateau qui permet d'envisager plusieurs scénarios énergétiques pour un territoire. *« Une quarantaine d'élus étaient là,* se souvient la chargée de mission. *Ils se sont rendu compte qu'il ne fallait pas rénover dix maisons par an s'ils voulaient tenir leur objectif, mais une centaine ! Cette séance était un vrai déclencheur. »*

Une deuxième session a permis de revenir sur les premiers scénarios proposés. Alors que le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires prévoyait un équilibre énergétique à 2050, les élus ont choisi de faire de la communauté de communes de Sauer-Pechelbronn un Tepos en 2037. Cette date a même fait l'objet d'une délibération du conseil communautaire en mai 2019. Depuis, Destination Tepos 2037 est devenu le fil rouge des actions de l'intercommunalité en matière de développement durable.
Des actions de sensibilisation ont été menées auprès du grand public. Le clip vidéo qui présente Destination Tepos a été diffusé avant les conférences-débats ou projections de films organisées ces derniers mois dans une ferme du territoire. Des ados ont aussi été sollicités pour proposer des actions concrètes qui pourraient intégrer le Plan climat géré par le Pôle d'équilibre territorial et rural de l'Alsace du Nord.

Initiative 100 % citoyenne

Destination Tepos 2037 est également au cœur du Contrat de transition écologique (CTE) signé en février. *« Voter une date c'est bien, mais si on n'a pas de plan d'action pour y arriver, c'est moins bien,* souligne Frédérique Weber. *C'est aussi pour cela qu'on a voulu signer ce CTE. Nous avons un engagement fort et suivi par l'État dans lequel Destination Tepos 2037 apparaît. »*

S'il n'est pas accompagné de dotations, le CTE permet à la communauté de communes de trouver des oreilles attentives lorsqu'elle sollicite des aides pour monter des actions en lien avec la maîtrise énergétique. D'ici quelques mois, l'intercommunalité recevra les résultats d'une étude sur les possibilités de développement des énergies renouvelables. En attendant, une centrale villageoise a déjà levé près de 30 000 euros et identifié quelques toitures qui pourraient être utilisées. 100 % citoyenne, l'initiative réunit beaucoup d'élus à titre privé, preuve que la sensibilisation a fait son chemin.

Quand le nouveau conseil communautaire sera installé, Frédérique Weber et ses collègues entendent d'ailleurs proposer une nouvelle session autour du plateau et des cartes à jouer pour s'assurer que les élus qui rejoignent l'aventure intègrent les mêmes notions que leurs prédécesseurs. *« On a même pensé à organiser des sessions de Destination Tepos pour le grand public. L'outil fonctionne, autant l'utiliser ! »*

PAR CLAIRE LE NESTOUR, JOURNALISTE

DEUX-SÈVRES

Impulser des projets d'énergies renouvelables

Dans la communauté de communes du Thouarsais, le développement des énergies renouvelables s'inscrit dans un projet de territoire transversal et concerté.

La communauté de communes du Thouarsais est déjà engagée depuis vingt ans dans le développement des énergies renouvelables. Après avoir débuté par l'équipement de bâtiments publics en solaire thermique et la création de chaufferies collectives au bois, la collectivité a lancé en 2005 le projet Tiper, un parc des Technologies innovantes pour la production d'énergies renouvelables. La collectivité a transformé d'anciens terrains militaires dépollués par l'État en sites d'implantation de projets portés par des acteurs privés. Ont ainsi pu voir le jour : deux centrales photovoltaïques au sol (puissance totale de 19,5 MW), une unité de méthanisation en cogénération approvisionnée localement en intrants agricoles et trois éoliennes (puissance totale de 6,6 MW).

Cadrer le développement

En 2018, la collectivité a entamé la révision de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et, en parallèle, l'élaboration de son PCAET. En matière de développement des énergies renouvelables, plusieurs volontés ont été exprimées par les élus, notamment pour définir les modalités de développement des projets éoliens et solaires en respectant le paysage, pour maximiser les retombées économiques locales au-delà des recettes fiscales et impliquer davantage les citoyens. Une orientation d'aménagement et de programmation thématique « énergie et paysage » a ainsi été élaborée avec le collectif Paysages de l'après-pétrole afin de concilier développement énergétique et préservation des paysages et aborder le développement des filières à l'échelle du territoire plutôt qu'à celle du site d'implantation. Les projets de parcs photovoltaïques ont donc été priorisés sur des friches et des principes d'aménagement ont été définis pour les intégrer au mieux dans leur environnement.

Favoriser la concertation

Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie liée au développement des projets, des réunions avec les propriétaires fonciers de zones retenues ont eu lieu pour partager la vision du développement éolien de la collectivité, identifier les terrains qui sont sécurisés par les développeurs et informer les propriétaires sur le déroulement d'un projet éolien (toutes les promesses de bail ne seront pas honorées). Cette phase de concertation a révélé l'intérêt de nouveaux propriétaires pour le développement éolien et aucun mouvement généralisé d'opposition ne s'est formé. La prospection s'est poursuivie sur les zones favorables, de nouveaux développeurs ont été attirés.

En parallèle, le bureau d'études Espelia a planché sur l'intérêt et la faisabilité de créer une société d'économie mixte (SEM) locale afin que la collectivité investisse dans les projets et profite des bénéfices. Mais la SEM n'est pas apparue comme un outil assez souple et réactif. Ainsi, la collectivité a entamé des négociations avec certains développeurs dont les projets étaient bien avancés sur les sites favorables retenus dans le PLUi, désormais en vigueur (exécutoire depuis le 3 mars 2020). Sur les autres sites identifiés, la collectivité souhaitait initialement lancer un appel à projets pour retenir un développeur. Cette volonté est actuellement remise en cause pour différentes raisons technico-économiques (moyens dédiés aux démarches foncières vis-à-vis des opérateurs, légitimité juridique…).

ARTICLE PARU SUR WWW.TERRITOIRES-ENERGIE-POSITIVE.FR

VENDÉE

Un réseau départemental pour accompagner les intercommunalités dans la mise en œuvre du PCAET

Le syndicat d'énergie de la Vendée suit les démarches des intercommunalités dans l'élaboration de leur Plan climat air énergie territorial. Un exemple de bonne gouvernance.

Le Syndicat d'énergie de la Vendée (Sydev) joue depuis longtemps un rôle moteur sur son territoire dans le développement des énergies renouvelables, les économies d'énergie et la mobilité. Pour accompagner la démarche des intercommunalités du département, il a décidé d'apporter son soutien à la mise en œuvre des Plans climat air énergie territoriaux (PCAET), en concertation avec les différentes parties prenantes.

Travail collaboratif

Bien que le PCAET soit rendu obligatoire pour la plupart des intercommunalités depuis le 1er janvier 2019 par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015, peu d'entre elles ont déjà pu l'élaborer. Pour les accompagner dans cette démarche, les élus du Sydev ont mis en place un réseau départemental « Énergie-climat », copiloté avec la Direction départementale des territoires et de la mer et en partenariat avec l'Ademe, pour coordonner les acteurs régionaux et départementaux.

En parallèle, un travail collaboratif a été engagé avec les acteurs régionaux, et en particulier la Région des Pays de la Loire, afin d'orchestrer leurs interventions sur le plan technique et financier, de déployer des outils qui facilitent la mise œuvre du PCAET (observatoire, logiciel de scénarisation et de suivi) et de définir le rôle du syndicat dans la déclinaison de la feuille de route régionale.

La gouvernance est partagée avec les intercommunalités via la Commission consultative de coordination des politiques énergétiques (3CPE). Instituée par la loi de transition énergétique, elle a pour mission de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données.

Le Sydev a apporté un soutien opérationnel dans la définition et la mise en œuvre du programme d'action. Un accompagnement technique et financier a ainsi été proposé à l'ensemble des collectivités vendéennes pour les aider dans la réalisation de projets sur l'efficacité énergétique de leur patrimoine (bâtiment, éclairage public, flotte de véhicules), le développement des énergies renouvelables ou la mobilité durable avec notamment le déploiement des infrastructures d'approvisionnement en énergie.

Des équipes renforcées

Cette offre variée d'accompagnement a conduit le syndicat d'énergie à renforcer et à réorganiser son équipe, afin de répondre aux besoins des territoires. Dans le même temps, ces derniers ont été encouragés à se doter eux-mêmes de ressources humaines pour mener à bien leurs projets. Cet équilibre s'est traduit, entre autres, par la création de postes de chargés de mission PCAET en interne au Sydev, mais qui exercent leurs activités au sein d'un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale dans le cadre d'une mise à disposition de services. Leur financement est assuré conjointement par le syndicat d'énergie et les intercommunalités bénéficiaires, pour trois ans. Une stratégie énergie-climat réussie.

ARTICLE PARU SUR WWW.TERRITOIRES-ENERGIE-POSITIVE.FR

ISÈRE

Mobiliser des ressources additionnelles par la coopération

Extrait du guide « Accélérer la transition énergétique par les coopérations urbain-rural : passez à l'action », de l'agence Transitions, paru en janvier.

« Au-delà de l'échange des ressources accessibles, la coopération entre territoires peut favoriser la mobilisation de ressources qui n'étaient jusque-là pas exploitées ou pas exploitables dans des conditions optimales, faute de moyens ou faute de débouchés. La mutualisation de savoir-faire, de capacités d'investissement, voire de matières transformables en énergie permet de réaliser des économies d'échelles, de mobiliser des gisements additionnels et d'optimiser la valorisation des ressources.

Explorer les échanges

En règle générale, les échanges de ressources énergétiques présentent l'avantage d'être facilement mesurables. Ils sont, la plupart du temps, fondés sur des besoins clairement définis par les trajectoires de transition énergétique adoptées par les collectivités. Ces échanges de ressources énergétiques constituent un point de départ robuste pour construire un panier de transactions en agrégeant d'autres objets d'échanges, au-delà de l'énergie – ressources alimentaires, services d'ingénierie, appui à la structuration d'un secteur productif… – pour constituer un mix conférant un niveau de réciprocité satisfaisant. Partant de coopérations concernant l'énergie, les collectivités sont invitées à explorer les échanges qu'elles peuvent mettre en œuvre pour couvrir la diversité de leurs besoins, tout en cherchant au maximum à contribuer aux objectifs de transition énergétique : circuits courts de commercialisation pour réduire les besoins de transport ; production alimentaire et valorisation des déchets agricoles par la méthanisation, services de mobilité… »

Pour lire ce guide en entier : www.transitions-dd.com/2020/02/11/cooperations-urbain-rural-suivez-le-guide/

Entre le Trièves et Grenoble, la réciprocité en contrat

Ces deux collectivités avaient l'habitude de coopérer dans le cadre de dispositifs multilatéraux : stratégie forestière des communes du bassin grenoblois, stratégie alimentaire interterritoriale, gestion des déchets… Pour autant, le Trièves restait en attente du traitement de certains sujets complexes – mobilité pendulaire, pression sur la ressource forestière, déprise économique – que Grenoble Alpes Métropole ne percevait pas comme prioritaires.

L'idée d'une collaboration renforcée entre les deux collectivités à travers un Contrat de réciprocité a émergé d'une rencontre entre les élus des deux collectivités. Il devrait être signé courant 2020. Au-delà des coopérations existantes, les deux collectivités ont choisi de travailler sur l'économie, le tourisme et la mobilité, répondant ainsi aux attentes du Trièves. Cette collaboration a aussi conduit les deux voisins à répondre favorablement à la proposition des services de l'État de fusionner leurs deux candidatures en un Contrat de transition écologique commun, dont les orientations viennent renforcer le Contrat de réciprocité.

LOT

Comment Lacapelle-Cabanac mène un ambitieux projet d'écoquartier

Depuis une dizaine d'années, cette toute petite commune du Lot a lancé la création d'un écoquartier, en lien avec les habitants.

« *Notre village est beau, agréable à vivre, mais il lui manque des habitants* », lance Thierry Simon, maire de Lacapelle-Cabanac. C'est en partant de ce constat qu'en 2008, il brigue, avec une équipe derrière lui, la municipalité de ce village de 162 habitants (au dernier recensement) dans le Lot. Deux des projets phares de leur programme ? Le développement d'un écoquartier et l'installation d'un maraîcher bio. Après l'élection, le maire et ses conseillers municipaux visitent divers écoquartiers dans les alentours. *« Nous avons vu beaucoup de modèles qui n'étaient pas véritablement intégrés à la vie de la commune. Cela ne nous convenait pas. Notre idée était de demander leur avis aux gens en amont, et pas une fois que le projet est ficelé ! »*

Réfléchir ensemble

En parallèle, la commune lance un appel d'offres pour travailler avec un professionnel. *« L'urbanisme, l'architecture… ne rentraient pas dans les compétences du conseil, il fallait que nous soyons appuyés. Christophe Broichot, architecte et urbaniste, et Guillaume Laizé, architecte-paysagiste, nous ont accompagnés et ont suggéré de proposer des réunions publiques. »* Celles-ci sont organisées à partir de 2010 : les habitants, mais aussi les personnes intéressées vivant ailleurs, peuvent donner leur avis. *« De nombreux points auxquels on n'avait pas pensé sont apparus : proposer des jardins partagés et des parcelles privées plus petites, puisque quand les gens vieillissent, ils ont moins la possibilité d'entretenir leur terrain, installer un atelier et une buanderie en commun… »*, détaille le maire, depuis réélu en 2014 et 2020. L'ambition est d'amener les gens à réfléchir ensemble, sans imposer de décisions.

Maraîcher et paysan-boulanger

L'écoquartier est situé à la lisière du village sur une ancienne prairie et propose quatorze parcelles de 450 m² à 800 m². Aujourd'hui, quatre sont vendues. *« La démarche initiée est particulière et implique de réfléchir à son mode de vie, il est normal que les parcelles ne se vendent pas en un clin d'œil. Le village s'est construit en deux cents ans, il faut laisser du temps… »*, sourit le maire. Pour déposer un permis de construire, l'architecte des acheteurs potentiels doit au préalable rencontrer Christophe Broichot et Guillaume Laizé pour poursuivre la réflexion, et s'appuyer notamment sur le « Cahier de préconisations architecturales, urbaines et paysagères ». Celui-ci recense divers conseils sur la façon d'orienter l'habitation, le choix des matériaux, l'aménagement du jardin en continuité du paysage…

Ce projet, qui a reçu le label Écoquartier en 2019, s'est aussi accompagné de l'installation d'un maraîcher et d'un paysan-boulanger, tous deux en agriculture biologique. *« L'idée est de développer l'économie locale et les relations entre habitants. Pour le premier, nous avons lancé un appel d'offres pour le recrutement et avons travaillé avec Terre de liens* (réseau qui achète des terres agricoles pour faciliter l'installation des paysans, ndlr)*, qui loue les terres au maraîcher en question. Pour le paysan-boulanger, nous avons acheté un fournil et un bâtiment agricole, que nous lui louons »*, poursuit Thierry Simon. Les deux vendent leur production en direct aux habitants. Aujourd'hui, 47 % de la surface agricole utile est en bio et la commune compte une quinzaine d'habitants de plus qu'il y a dix ans.

PAR CLAIRE BAUDIFFIER, JOURNALISTE

SEINE-MARITIME

À Malaunay, la participation accélère

En décembre 2018, la commune normande lançait un défi pour inciter les habitants à s'impliquer dans la transition. Avec le nouveau mandat municipal, elle passe à la vitesse supérieure.

En décembre 2018, le centre socioculturel de Malaunay, commune située à 15 km de Rouen, avait des airs de rentrée des classes. Des habitants s'apprêtaient à être répartis en sept familles thématiques pour réaliser, pendant trois mois, des défis liés à la transition écologique. Parmi eux, Nicolas Violette, engagé avec femme et enfants dans l'équipe agriculture et alimentation. *« Ce projet a changé notre vie,* raconte-t-il aujourd'hui. *On mange moins de viande, on va voir les petits producteurs, on jardine beaucoup… »*

Un an plus tard, les pionniers continuent à s'engager. Ils ont lancé une bourse d'échange pour donner une seconde vie aux objets et se démènent pour transformer un terrain mis à disposition par un bailleur social en jardin potager. *« Avant cela, je ne connaissais personne à Malaunay, maintenant je connais plein de monde »*, ajoute Nicolas Violette. En mars, le père de famille a même rejoint la liste menée par le maire sortant pour les élections. *« Je ne suis pourtant pas très politique,* rit-il. *C'est fou ce que ça fait la transition ! »*

Forum citoyen

Nicolas Violette n'est pas un cas isolé. Plusieurs participants du défi « La transition prend ses quartiers » se sont engagés avec Guillaume Coutey, réélu avec 100 % des suffrages (il n'y avait pas de liste concurrente) le 15 mars. *« La moitié de la liste a été renouvelée,* précise Laurent Fussien, directeur général des services. *Le maire a naturellement sollicité les habitants intéressés par la transition. »* La commune de 6 000 habitants, qui a déjà divisé ses émissions de CO_2 par deux en dix ans, tient à son surnom de « petit poucet de la transition énergétique ». Le programme de la nouvelle équipe prévoit la création d'îlots de fraîcheur, l'installation de récupérateurs d'eau de pluie ou la végétalisation des Abribus.

Dans les mois à venir, la commune se dotera aussi de deux nouvelles instances. Un Service municipal d'accompagnement citoyen aidera ceux qui répondront à l'appel à projets permanent sur la transition. Il gérera un fonds doté de financements publics et privés. Un forum citoyen permettra aussi à la mairie de consulter les habitants sur les décisions qui modifieront la capacité de la ville à réagir aux crises climatiques, économiques ou sociales.

« Projets contributifs »

« Tous les projets portés par la collectivité doivent être contributifs, ajoute Laurent Fussien. *Deux séances de formation ont déjà eu lieu pour que nos équipes apprennent cette nouvelle façon de faire de la politique. »* Les six années à venir seront marquées par un accroissement des échanges avec l'extérieur. Malaunay a répondu à l'appel de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) pour rejoindre la Fabrique des transitions, un réseau de collectivités qui veut faire système pour mobiliser et essaimer. *« Nous avons une historicité de vingt ans sur la transition,* rappelle Julian Perdrigeat, directeur de cabinet du maire de Loos-en-Gohelle. *Nous avons cherché des territoires où la transition se faisait de manière systémique, avec des acteurs variés et des résultats visibles. »* En septembre, la première assemblée permettra aux représentants des deux communes, mais aussi du Mené (Côtes-d'Armor) et de Grande-Synthe (Nord) de discuter du rôle qu'ils peuvent jouer dans l'accompagnement des transitions. Pour Malaunay, ce ne sera qu'un changement d'échelle. Lors du dernier mandat, la commune a accueilli une quarantaine de délégations et animé 150 conférences pour partager son expérience.

PAR CLAIRE LE NESTOUR, JOURNALISTE

Villes

Nous ne savons rien

PAR **CLAIRE ROUMET,** DIRECTRICE D'ENERGY CITIES

Comme il est difficile d'écrire un texte dans une période aussi tourmentée, dans une Europe aussi divisée. Nous sommes bombardés d'informations. Difficile dans ces conditions de ne pas avoir l'impression d'être dans un tourbillon oscillant entre espoir fou d'un autre monde et horreur d'une réalité macabre. Cette confusion érode davantage la confiance des citoyens en leurs responsables politiques. C'est perturbant de voir l'éventail des réponses nationales, et frappant d'entendre les commentaires des citoyens envers leurs gouvernements où ceux des dirigeants d'un pays envers leurs pairs : toujours plus de défiance. Dans toute cette confusion, comment les maires peuvent-ils répondre à l'urgence sanitaire, aux drames sociaux, garantir les fonctions vitales de la ville et déjà se projeter dans le désastre économique annoncé ?

Pour le sociologue Bruno Latour[1], nous devons faire d'urgence un exercice d'inventaire de ce qui est essentiel, de ce à quoi nous tenons. Et le faire à l'échelle de chaque ville pour penser l'après, pour penser l'avenir, parce que je ne suis pas sûre qu'il y ait un « après ». Cela permettrait de penser enfin la résilience territoriale réelle, pas celle fantasmée, mais bien une économie fondée sur les vrais besoins, et les ressources de chaque communauté, quartier, aire agricole, microrégion… L'échelle pertinente est fluctuante. Par exemple, pour le papier toilette, qui a une forte valeur sur l'échelle des besoins, je suis rassurée de savoir qu'il y a une usine de production à moins de 100 km de chez moi. En revanche, elle est approvisionnée avec du bois venant des quatre coins du monde et consomme une quantité astronomique d'eau et d'électricité ! L'énergie et la matière première n'étant pas produites à proximité, il y a tout un nouvel écosystème d'approvisionnement à penser. Comme le précise l'écrivain Christian Salmon dans un article intitulé « 'Coronarration' ou les paroles gelées »[2], « gouverner n'est plus prévoir, mais gérer l'imprévisible ». C'est aussi vrai au niveau local. Pour cela, il faut avoir une image précise de nos ressources endogènes. Il faut décrire notre situation initiale autrement.

Si la crise sanitaire que nous traversons amplifie la crise de confiance envers les décisions et la parole politiques, il est primordial que les élus s'appuient sur l'expérience de solidarité que chacun vit dans son quartier, où s'organisent des solutions au plus près des besoins (citons les masques fabriqués par de nombreuses couturières…). Cette expérience partagée donnera la force de construire la résilience. Il ne faut pas avoir peur alors, pour nourrir cette confiance entre citoyens et municipalités, de dire « je ne sais pas ». La crédibilité des décideurs locaux sera renforcée s'ils ouvrent des « espaces tous risques »[3], des lieux d'expérimentation… Il est urgent de dire : « On ne sait pas comment faire, mais peut-être vous avez des idées ? » C'est ce qu'a fait récemment Helsinki en lançant son « Helsinki Energy Challenge », qui récompensera la meilleure solution proposée pour décarboner la chaleur urbaine.

Nous ne savons pas, mais nous allons trouver ensemble sur la base de ce à quoi nous tenons réellement, sur la base de nos ressources locales, de nos interdépendances avec les territoires voisins, de la solidarité des villes en réseau, partageant leurs expériences pour mieux les multiplier. C'est le rôle d'Energy Cities, le rôle du CLER, et de tant d'autres partenaires. Nous ne savons rien de l'avenir, et c'est tant mieux, parce que l'on peut s'y préparer en choisissant de renforcer la confiance et de décider nous-mêmes de ce à quoi nous tenons.

J'en profite pour remercier la revue AOC, un quotidien d'idées d'une incroyable qualité. Abonnez-vous !
www.energy-cities.eu

1. www.aoc.media/opinion/2020/03/29/imaginer-les-gestes-barrieres-contre-le-retour-a-la-production-davant-crise/
2. www.aoc.media/opinion/2020/04/02/coronarration-ou-les-paroles-gelees/
3. Expression d'Hervé Maillot, membre des POTEs : www.energy-cities.eu/project/p-o-t-e-s-pionniers-ordinaires-de-la-transition-energetique/

Action publique

Budgets verts : au tour des collectivités !

PAR **ANDRÉ FLAJOLET**, VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE, **DOMINIQUE GROS**, COPRÉSIDENT DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE FRANCE URBAINE, **MORGANE NICOL**, DIRECTRICE TERRITOIRES D'I4CE

Le gouvernement a rendu publique la première évaluation environnementale du budget de l'État. Même si celle-ci n'est pas complètement aboutie, elle donne déjà à voir l'ensemble des actions de l'État qui ont un impact sur les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'artificialisation des sols ou encore les déchets. Le ministre de l'Action et des Comptes publics a promis qu'elle sera complétée pour le budget 2021, le temps de peaufiner, avec l'ensemble des parties prenantes, la méthodologie d'évaluation. La France concrétise ainsi l'engagement qu'elle avait pris lors du One Planet Summit de 2017, en lançant une initiative internationale sur les budgets verts avec le Mexique et l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Les moyens de notre ambition

À notre connaissance, c'est la première fois dans le monde qu'un pays se prête à cet exercice de budget vert. Il permet d'abord de prendre en compte les enjeux environnementaux lors des discussions budgétaires. Pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, il est nécessaire de s'assurer que nous nous donnons les moyens de notre ambition, y compris financiers, et que nous réformons l'ensemble des aides financières et des impôts qui nous éloignent de cet objectif. Un budget vert répond aussi aux demandes de transparence des citoyens, tant sur les montants alloués et prélevés que ceux exonérés sur l'accompagnement à la transition écologique.

L'État a fait un premier pas, mais la transition vers une économie bas-carbone et résiliente au changement climatique est d'abord un enjeu territorial. C'est dans les territoires que se matérialisent les impacts du changement climatique et que se situent des leviers capables de réduire les émissions de GES. Dans les collectivités locales, compétentes dans trois domaines clés que sont les transports, l'urbanisme et le logement, de nombreuses décisions structurantes sont prises en matière d'aménagement et de développement économique, et conditionnent notre capacité à vivre dans un climat qui change.
Les collectivités territoriales sont au cœur d'une transition écologique réussie.
Tout comme pour l'État, les discussions budgétaires dans les collectivités seraient éclairées par une évaluation environnementale des budgets. Un budget vert serait à la fois un outil de pilotage, de mise en cohérence et de transparence de l'action publique. Il permettrait aussi aux collectivités de mettre en valeur les actions qu'elles réalisent pour lutter contre les rejets de GES ou encore de faciliter leur financement par des obligations vertes.

Défi méthodologique

Certaines collectivités n'ont pas attendu que l'État réalise son propre budget vert pour commencer à plancher sur le sujet. Il ne faut néanmoins pas sous-estimer le défi méthodologique que représente un tel exercice. C'est pourquoi, nous, AMF, France Urbaine et I4CE, collaborons déjà avec cinq villes et communautés urbaines pour développer un cadre commun afin d'aider les collectivités qui le souhaitent à concrétiser leurs démarches de budget vert. Ce cadre, qui se concentrera dans un premier temps sur les enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, sera diffusé à tous les intéressés à partir du deuxième trimestre 2020. Rejoignez le mouvement des collectivités dotées d'un budget climat !

TRIBUNE PARUE LE 09 DÉCEMBRE 2019 SUR WWW.LAGAZETTEDESCOMMUNES.COM

Avec Écov, le covoiturage devient un service public

Favoriser la mobilité dans les territoires peu denses avec des lignes de covoiturage pensées comme des lignes de bus : c'est l'objectif de cette société qui agit au profit des collectivités locales. Explications avec Julie Laurent, chargée de marketing et communication corporate.

Comment est née Écov ?
La société a été créée fin 2014 par Arnaud Bouffard, diplômé de Polytechnique, et Thomas Matagne, qui en est aujourd'hui le président. Diplômé en sciences et politiques de l'environnement, ce dernier a notamment travaillé à la région Île-de-France et aux ministères du Logement et de l'Écologie sur les questions énergétiques dans le bâtiment et la mobilité. Le constat est simple : 30 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont liées au transport routier et le taux de remplissage moyen des véhicules pour les trajets du quotidien est de 1,3 personne. Mais la voiture reste un moyen indispensable pour se déplacer dans de nombreux territoires (ruraux, périurbains). Écov veut donc réorienter l'usage de la voiture individuelle vers un usage collectif pour les déplacements du quotidien dans ces territoires.

Quelle est la différence par rapport aux autres solutions de covoiturage ?
Écov diffère des autres applications ou sites existants que l'on connaît, puisque les commanditaires de ces lignes sont les collectivités. Nous nous positionnons comme opérateur de mobilité auprès des collectivités : le covoiturage devient ainsi là un service public. Ensuite, les lignes de covoiturage fonctionnent comme celles de bus : pas de réservation, des arrêts, et une tarification sur le modèle des transports en commun. Nous garantissons un temps d'attente de quelques minutes seulement pour les passagers. Autre spécificité, le service combine physique et numérique pour s'adresser à tous les usagers. Les conducteurs sont informés des demandes de covoiturage grâce à des panneaux lumineux déployés au bord de la route, et par une notification s'ils ont téléchargé l'application. Les passagers peuvent réaliser leur demande via l'appli, mais aussi par SMS, téléphone, ou bornes et boîtiers situés aux arrêts. La complémentarité des interfaces permet de viser des masses critiques d'usagers et de garantir une accessibilité large.

Écov en chiffres
La société compte 37 salariés répartis dans différentes villes françaises pour être à proximité des collectivités. Les trois principaux bureaux se situent à Paris, Lyon et Nantes.

Comment concevez-vous ces lignes ?
Nous coconstruisons le service avec les collectivités qui, après identification d'une problématique de mobilité, font appel à nous. Concrètement, nos ingénieurs mobilité établissent un diagnostic en répondant aux besoins du territoire. Ils identifient les cibles du service (navetteurs domicile - travail, personnes en précarité de mobilité…), les points d'intérêt à desservir (zones d'activité, commerces, services, parkings relais…), puis quantifient les flux de véhicules pour sélectionner les axes pertinents et, enfin, analysent la complémentarité avec l'offre de transport existante. C'est ainsi qu'une ligne de covoiturage se crée, avec un départ, un terminus et des arrêts. Ces lignes sont ouvertes selon les besoins : toute la journée ou sur des plages horaires précises dans la journée, par exemple en heures de pointe le matin et en fin d'après-midi.

Comment les usagers s'en emparent-ils ensuite ?
Les personnes voulant monter dans une voiture se rendent tout simplement à l'un des arrêts, comme on le ferait pour prendre un bus ou un tramway, et se signalent via leur application ou l'une des interfaces. Les usagers notifient alors le lieu où ils veulent se rendre. S'ils ont un souci, une assistance téléphonique – non délocalisée, ce sont trois de nos salariés qui répondent ! – est proposée. Sur certaines lignes, le trajet est gratuit pour le passager et sans indemnisation pour le conducteur : cela fonctionne bien dans certains territoires ruraux ou en montagne, où les solidarités locales sont fortes. Sur d'autres, un partage des frais est mis en place : un échange de code permet d'identifier le passager et le conducteur, et de créditer la cagnotte de ce dernier. Celle-ci est ensuite accessible via l'application et le site Internet du service une fois le trajet effectué. Pour le passager, c'est une petite somme, en général équivalente au prix d'un ticket de bus (environ 10 centimes d'euros par kilomètre en moyenne).

Et pour la collectivité, ça coûte combien ?
Il n'y a pas de tarif générique, car les projets varient beaucoup en fonction des territoires et du service proposé (longueur de la ligne, nombre d'arrêts, animation locale…). Globalement, la mobilisation de financements en lien avec les collectivités fait partie du montage de projets. Et, jusqu'en 2021, Écov peut mobiliser des Certificats d'économies d'énergie (CEE) pour cofinancer une vingtaine de projets de covoiturage, grâce au programme Licov[1].

Une fois que la ligne est active, y a-t-il un suivi particulier mis en place avec la collectivité ?
Le service est porté par les collectivités et par Écov. Nous pilotons avec elles son évolution, son animation et les ajustements à réaliser. Certaines collectivités internalisent l'animation, d'autres nous la confient ou missionnent un autre partenaire. Dans tous les cas, leur engagement est essentiel.

Combien y a-t-il de lignes aujourd'hui en France ?
Aujourd'hui, nous comptons 25 lignes de covoiturage actives sur le territoire français, sur des liaisons de de 5 à 40 kilomètres. 15 lignes supplémentaires sont en cours de déploiement, et notre objectif est de doubler ce total d'ici 2021.

© CAPI_F.CRISPIN

Où sont situées ces lignes ?
Pour l'instant, notamment en Auvergne Rhône-Alpes, en Île-de-France et prochainement en Bretagne et en Pays de la Loire. On peut par exemple citer le service Lane, près de Lyon, ouvert depuis deux ans. Il est accessible sur les horaires de trajets domicile-travail et compte en moyenne 250 trajets hebdomadaires et 5 000 usagers.

Vous travaillez aussi sur la problématique du dernier kilomètre…
Lors de l'implantation, des arrêts sur la ligne se pose la question de la distance restant à parcourir entre l'arrêt et le centre d'intérêt exact où se rend l'usager. Nous travaillons donc, en partenariat avec des entreprises, sur la mise en place de vélo et trottinettes électriques à louer aux arrêts par exemple.

Écov vient de lever des fonds. Pouvez-vous nous en dire plus ?
Nous avons annoncé en 2019 un plan de développement de 15 millions d'euros sur deux ans, en vue d'accompagner les collectivités au changement et d'investir en recherche et développement. Ce plan de financement repose sur des sources de financements diversifiées : une levée de fonds composée d'investissement primaire et de dette, et les CEE dans le cadre du projet Licov.

(1) www.licov.eu

www.ecov.fr - www.lanemove.com

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAIRE BAUDIFFIER, JOURNALISTE

La Fabrique des transitions : « faire territoire »

Rassembler tous les acteurs des transitions, institutionnels, élus locaux, acteurs économiques et société civile, pour transformer les ressources en commun et créer les conditions d'une synergie indispensable au plan local comme national.

C'est l'objectif que s'est fixé La Fabrique des transitions, cet espace partagé d'une communauté apprenante et agissante. Cette Fabrique est le lieu d'un exercice collectif des responsabilités : des réseaux, des acteurs des territoires, de l'État aussi, qui cherchent comment dépasser les antagonismes et imaginent des formes mutualisées d'action au plan national.
En savoir plus : www.territoires-energie-positive.fr/convaincre/manifeste-vers-une-fabrique-des-transitions

Décrypter l'énergie : des réponses aux idées reçues sur la transition énergétique

Animé par l'association Négawatt, le site Decrypterlenergie.org apporte une nouvelle contribution à la réflexion et au débat sur notre avenir énergétique. Au sein de ce site, la priorité est donnée à une information fiable, argumentée, chiffrée et dont les références sont systématiquement mentionnées. La finalité de ce site est de proposer une ressource de qualité pour toutes les personnes désireuses de mieux comprendre les problématiques énergétiques, qu'il s'agisse de décideurs politiques ou économiques, de citoyens, de journalistes, d'étudiants…
Ce site sera régulièrement actualisé et enrichi par de nouveaux articles. Vous souhaitez soumettre une idée reçue à décrypter ? C'est possible !
En savoir plus : www.decrypterlenergie.org

« Habiter mieux » : tout un programme d'aides

Faire des travaux de rénovation énergétique représente un coût souvent très important pour les revenus modestes, voire très modestes. L'Agence nationale de l'habitat (Anah) intervient donc pour favoriser la rénovation énergétique des logements du parc privé grâce à l'un des programmes qu'elle a mis en place : « Habiter mieux ».
« Habiter mieux » est un programme de rénovation énergétique global, conditionné à un critère de réussite de gain énergétique (25 % pour les propriétaires occupants de maisons individuelles, 35 % pour les copropriétés ou les propriétaires bailleurs). Il comprend « Habiter mieux sérénité » pour une rénovation globale, et « Habiter mieux agilité » pour une rénovation par étape. Les collectivités locales ont un double rôle à jouer dans le cadre du programme « Habiter mieux », d'une part en se mobilisant localement sur le repérage des familles et d'autre part en apportant leur soutien financier par la signature de conventions avec l'Anah.
En savoir plus : www.anah.fr

Municipales 2020 : le regard des maires sur la pauvreté

Chaque année d'élections municipales, le Secours catholique réalise un sondage auprès des maires pour connaître leur perception des besoins sociaux et leur engagement contre la pauvreté. En janvier 2020, 400 maires ont été interrogés par l'Ifop. Selon eux, l'école, la fiscalité, la sécurité, le coût de la vie et les transports viennent en tête des préoccupations de leurs administrés. Un peu plus loin suivent le chômage et l'écologie. Les résultats du sondage indiquent, à propos de la mise en place d'actions de réduction de la précarité énergétique et de lutte contre les passoires énergétiques, qu'une minorité de communes a adopté des mesures permettant de sortir réellement les ménages modestes de la précarité énergétique, notamment celles en direction des locataires, *« alors que la plupart des ménages pauvres qui vivent dans des logements mal isolés sont locataires et n'ont aucun moyen d'obliger leur propriétaire à mener les travaux d'isolation nécessaires »*. La lutte contre la précarité énergétique devrait être une grande cause nationale : c'est le meilleur moyen de faire de la transition écologique une bonne nouvelle pour tous et notamment pour les plus pauvres. Pour leur santé, pour leur portefeuille, pour leur confort, pour l'emploi… Il s'agit simplement de permettre à chacun d'avoir un chez-soi où il fait bon vivre sans faire exploser les compteurs. Or la volonté politique nationale fait défaut : la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015 prévoyait un objectif de 500 000 rénovations ambitieuses par an. Seules 40 000 ont eu lieu en 2019 (et l'Anah a accru l'ambition à 60 000 pour 2020). Les maires ont un rôle central à jouer pour que notre pays soit au rendez-vous sur ce sujet : à la fois dans la détection des passoires énergétiques, mais aussi dans l'accompagnement des ménages.
En savoir plus : www.precarite-energie.org

Tour des programmes CEE portés par les adhérents du CLER

En 2019, le CLER a lancé Actimmo, son deuxième programme financé par les Certificats d'économies d'énergie (CEE), grâce auquel 28 structures lauréates sensibilisent et forment les acteurs de la transaction immobilière pour en faire des prescripteurs de la rénovation énergétique performante. La Direction générale de l'énergie et du climat publie le catalogue complet des programmes CEE en cours. Vous pouvez y retrouver la présentation de ceux portés par le CLER et ceux des adhérents :

• Deux programmes autour de la rénovation des copropriétés :
- Recif, porté par Île-de-France Énergies, et La Copro des possibles, par Oxalis ;
- Casba, porté par Énergies Demain, qui propose des outils pour cartographier les enjeux de rénovation.

Trois programmes autour de la mobilité :
- Alvéole, porté par Rozo en partenariat avec la Fédération des usagers de la bicyclette, qui permet de déployer des abris à vélos et des cours de vélo-école ;
- O'vélo, porté par Énergies Demain, qui promeut le vélo pour les déplacements domicile-travail ;
- Interlud, porté par Rozo en partenariat avec le Cerema et la Confédération française du commerce de gros et international, qui vise la structuration de filières de transports de marchandises à vélo dans 15 métropoles et 35 agglomérations.

En savoir plus : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/dispositif-des-certificats-deconomies-denergie

Formations

Se former avec nos Web-séminaires !

Le CLER organise de nombreuses téléconférences en ligne dédiées à la transition énergétique. Ces temps de la vie associative permettent de mutualiser les connaissances. Des experts y interviennent pour aborder des sujets d'actualité et échanger avec les participants. Ces séances sont réservées à nos adhérents. Elles peuvent accueillir ponctuellement des acteurs professionnels non adhérents, désireux de découvrir notre réseau, dans la limite des places disponibles.

En bonus, les replays : nos Web-séminaires sont enregistrés et mis en ligne sur différents sites de notre réseau. Vous y trouverez également les présentations, ainsi qu'un compte rendu de la session.
En savoir plus : www.cler.org/rendez-vous/web-seminaires

Destination Tepos : prenez les cartes en main !

9-10 septembre 2020 à Montreuil (93)
Avec le réseau Tepos

Le CLER, en partenariat avec Solagro et l'Institut Négawatt, travaille à la diffusion d'une méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique par les acteurs locaux : « Destination Tepos ».
La formation professionnelle associée, d'une durée d'un jour et demi, est la première étape vers la mise en œuvre de la méthode dans votre territoire ou dans les territoires que vous accompagnez.
En savoir plus : www.cler.org/association/nos-formations/

Emplois

Vos offres d'emploi diffusées en ligne

Le service d'offre d'emploi proposé par le CLER à tous les acteurs de la transition énergétique continue à se développer ! Vous pouvez retrouver les dernières offres parues sur le site du CLER et mobiliser ce service de publication pour diffuser les vôtres. Elles seront ensuite publiées sur Twitter par notre équipe. Ce service est payant, sauf pour les adhérents et les offres de stage.
En savoir plus : www.cler.org/outils/offres-emploi

Publications

Municipales 2020 : tour d'horizon des guides pour mettre la transition énergétique au cœur du prochain mandat

En ces temps de campagne électorale, guides et outils d'accompagnement se multiplient pour orienter l'action des futurs conseils municipaux et communautaires. Le CLER a compilé et recensé pour vous différentes sources d'inspirations pour mettre la transition énergétique au cœur du prochain mandat.
En savoir plus : www.cler.org/rendez-vous/municipales-2020

Vidéos

Les Territoires à énergie positive prennent la parole

Que sont les Tepos, ces territoires qui inventent un nouveau paysage énergétique ? Comment rejoindre leur démarche et contribuer à la transition énergétique des territoires ? Des élus de terrain reviennent sur l'histoire de ce réseau créé en 2011 et expliquent leur engagement et leur parcours en vidéos.
En savoir plus : www.cler.org/toustepos-le-point-sur-les-territoires-a-energie-positive

Les aides financières à la rénovation énergétique en 2020

Qu'est-ce que la prime unique à la rénovation énergétique ? Le crédit d'impôt disparaît-il en 2020 ? Quelle démarche adopter pour rénover son logement ? Les aides financières ont-elles beaucoup changé depuis 2019 ? Sont-elles cumulables ? Florence Clément, coordinatrice de la communication grand public et jeunes à l'Ademe et Marc Teillot, conseiller Faire à l'Agence parisienne du climat, ont participé à l'émission « Les Clés de la Rénovation » et ont répondu aux questions reçues des internautes sur les aides financières à la rénovation. On fait le point dans l'émission.
Retrouvez cette émission sur www.clesrenov.org

AGIR

Une nouvelle marée de haïkus pour le climat

Depuis le 15 mars et jusqu'au 30 avril 2020, le CLER propose une nouvelle édition du concours *Un haïku pour le climat* divisé en deux sections, adultes et jeunes. Grâce au haïku, ce poème court en trois strophes, la parole est donnée aux citoyens pour encourager l'expression de messages positifs autour des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie. L'enthousiasme, l'esprit collectif et la capacité mobilisatrice des œuvres amateurs, scolaires ou semi-professionnelles présentées chaque année montrent les multiples visages de la transition énergétique sur le terrain.

En savoir plus : www.cler.org/association/concours

AGENDA

Rencontres du CLER - Réseau pour la transition énergétique

DU 9 AU 11 JUIN 2020 À POITIERS (EN ATTENTE DE REPROGRAMMATION)

« La transition énergétique s'organise : métiers, coopérations, réseaux », c'est le thème que le CLER a choisi pour les Rencontres annuelles du réseau. Au programme normalement : des échanges, des débats et des temps conviviaux ! À l'heure où nous bouclons, en plein confinement, nous ne connaissons pas les modalités de reprogrammation. Depuis trente-cinq ans, les membres du CLER explorent et expérimentent de nouvelles modalités de coopération entre associations, citoyens, entreprises pour se réapproprier les questions énergétiques et mettre en œuvre des solutions concrètes. Pour ses Rencontres annuelles, le CLER donne rendez-vous à ses adhérents et à l'ensemble des acteurs intéressés pour venir échanger autour des actions déployées au sein du réseau, de leur perfectionnement et de leur diffusion.

En savoir plus : www.cler.org/rencontres-cler-2020

Rencontres Tepos - Énergie et territoires ruraux

DU 23 AU 25 SEPTEMBRE 2020 AU MENÉ (CÔTES-D'ARMOR)

Chaque année, cet événement d'envergure nationale attire près de 500 participants pour s'informer, se former et débattre du déploiement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie dans les territoires. La manifestation présente plusieurs temps forts comme des retours d'expérience de pionniers sur le territoire national ou européen, les débats et les ateliers thématiques, les formations et les visites de sites exemplaires.

En savoir plus : www.territoires-energie-positive.fr

Contribuez

Participez au prochain numéro de *Notre Énergie* sur les énergies renouvelables citoyennes. Vous pouvez nous aider à construire ce dossier en nous suggérant des retours d'expérience venus du terrain, ou des interlocuteurs pertinents dans les territoires, et en apportant vos outils et bonnes pratiques à partager dans les pages Boîte à outils. Contributions, questions ou commentaires…

Contactez-nous à l'adresse : notre.energie@cler.org

CLER RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Abonnez-vous

En 1995, le Réseau pour la transition énergétique publiait le premier numéro de sa revue CLER Infos. En 2019, cette publication a changé de nom et de format pour faire le récit d'une transition énergétique territoriale et donner la parole aux acteurs de terrain. Tirée à 1000 exemplaires, elle est proposée gratuitement aux structures adhérentes de notre réseau.

Pour la recevoir, contactez-nous ou accédez au mode d'emploi : www.cler.org/outils/publications